

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 au 23 mai 2008**

**PROGRAMME D'APPUI AUX POLITIQUES NATIONALES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET TECHNIQUE (FPT)**

Intervention de M Alphaba BAYO, ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Guinée, pour l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

En prolongement des Assises Francophones de la formation professionnelle et technique de Bamako (mai 1998), l'OIF a engagé, depuis le sommet de Moncton de 1999, un programme d'appui aux politiques nationales de formation professionnelle et technique. En réponse à la demande des Etats formulée à Bamako, ce programme avait pour objet de créer des mécanismes de coopération et d'échange entre les systèmes de formation professionnelle et technique pour accélérer la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales dans ce secteur. L'organisation et la méthodologie du programme étaient fondées sur une démarche de recherche-action et de conduite de gestion participative de projet, et sur le respect du principe de subsidiarité.

Engageant un deuxième cycle de ce programme sur une nouvelle période quadriennale 2006-2009, la direction de l'éducation et la formation a demandé une évaluation externe des actions réalisées depuis l'origine du programme dans le but de prendre en compte les conclusions et les recommandations de l'évaluateur pour apporter au programme les inflexions nécessaires.

Suite à l'avis globalement positif de l'évaluation, l'OIF a décidé de suivre les recommandations de l'évaluateur, qui préconise le maintien des axes stratégiques initiaux et des composantes du programme en augmentant les ressources qui y sont consacrées, et de poursuivre le programme jusqu'à l'horizon 2013 en y apportant des inflexions prenant en compte les conclusions et les recommandations de l'étude d'évaluation.

La poursuite du programme et les inflexions à venir confirment également la volonté de l'OIF d'accompagner les engagements pris par les Etats francophones lors du sommet de Bucarest consacré à l'éducation.

I- OBJECTIFS :

Avec pour finalité d'améliorer l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation à l'insertion sociale et à l'emploi, le programme d'appui aux politiques nationales de FPT a pour objectifs :

- d'améliorer la réponse des systèmes de FPT à la demande du marché du travail ;
- de renforcer les capacités des acteurs de la FPT dans la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies.

II- LES AXES D'APPUI :

Pour atteindre ces objectifs, le programme a développé deux axes d'appui qui sont :

- le partage d'expertise et des savoirs générés par les pays ;
- le développement et l'utilisation d'outils d'ingénierie de système FPT.

III- LES RESULTATS OBTENUS DE 2000 A 2007 :

Ces résultats concernent deux grands types d'activités :

Activité 1 : une concertation politique à travers 6 réseaux professionnels pour la FPT répartis en 6 zones géographiques :

300 responsables et acteurs des systèmes FPT de 38 Etats et gouvernement francophones à travers diverses structures de concertation (comité de liaison régional, comité de pilotage des activités, groupes de travail partenarial et programmes nationaux de développement) organisent le partenariat, préparent les activités de partenariat, réalisent les travaux de coopération régionale et transfèrent les acquis au niveau national.

Les principaux résultats en matière de concertation politique pour 2000-2007 et par zone géographique sont :

1- Afrique du Nord et Moyen Orient :

Rédaction d'une analyse des dispositifs de FPT pour les déscolarisés au Maroc, en Tunisie, Mauritanie, Djibouti et au Liban.

2- Afrique de l'ouest :

- création d'un répertoire régional des centres de formation en vue de créer une offre régionale de formation ;
- rédaction d'un référentiel de formation et formation des chefs d'établissement en pédagogie et en gestion ;
- formation à la rédaction de référentiels de métiers et de compétence selon l'approche par compétence (APC) ;
- pérennisation du partenariat inter-Etats par la signature de la convention cadre de coopération régionale entre les pays de l'Afrique de l'ouest.

3- Afrique centrale :

- appui pour réviser des programmes par l'approche par les compétence (APC) : suite aux réunions, le Cameroun s'est engagé dans la mise en œuvre de l'APC ;
- mise en place d'une stratégie visant à adapter l'offre de formation à la demande du marché du travail ;
- information et accompagnement sur le processus de l'approche programme (AP).

4- République Centre Africaine et Madagascar :

- accompagnement dans la mise en œuvre de plans de financement par l'approche programme ;
- accompagnement en ingénierie de FPT de la réforme à Madagascar.

5- Les pays de l'Océan Indien :

- convention cadre de concertation régionale signée ;
- appui à une offre régionale de formation : mise en place d'une plateforme sur Internet des centres de formation et leurs formations
- formation des formateurs en pédagogie appliquée à l'APC ;
- renforcement des capacités des gestionnaires de la FPT dans la gestion axée sur les résultats, la conception et la mise en œuvre d'un projet à caractère régional.

6- Asie du sud-est :

- information, sensibilisation et mise en réseau des décideurs de la FPT (Laos, Cambodge, Vietnam) ;
- formation des cadres de la FPT aux outils de l'APC.

7- Europe de l'Est :

- implantation de filières bilingues dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie ;
- la compatibilité des référentiels de qualification professionnelle PECO avec le marché de l'emploi de l'Union Européenne (première révision : métier de secrétariat) ;
- convention cadre de concertation régionale.

Activité 2 : Développement d'expertise dans les domaines de la réforme de la FPT (Ingénierie de la FPT, Pédagogie, Financement, mise en œuvre) :

Plus de 40 acteurs des systèmes FPT de 19 pays francophones, dans un Groupe multilatéral de personnes ressources, apportent leurs expériences et leurs expertises à la Communauté. Ces acteurs, à travers le suivi et la gestion du programme, l'ingénierie de la FPT et le partage des savoirs,

ont pour rôle d'orienter le programme, de proposer/construire des méthodes, de transférer des contenus et de faciliter la communication.

Les principaux résultats en matière de développement d'expertise pour 2000-2007 sont :

- la constitution d'un pool de plus de 40 experts de la FPT ;
- la production des 4 cahiers de l'ingénierie de la formation professionnelle ;
- la gestion et le financement du système : dans ce cadre, publication d'un guide de mise en œuvre de l'approche programme au Niger, en Mauritanie, au Cameroun et au Madagascar ;
- la formation des déscolarisés : publication d'une analyse d'expériences réussies en vue de faciliter l'insertion de la formation des déscolarisés dans les politiques nationales de FPT ;
- la pédagogie appliquée à l'approche par compétence : publication de 6 guides pédagogiques pour faciliter la mise en œuvre des réformes qui prennent en compte l'APC ;
- la mise en œuvre de la FPT dans les centres de formation : publication d'une analyse d'expériences réussies sur l'ouverture de centres à la gestion entrepreneuriale et à la gestion autonome des ressources financières.

IV- DES OUTILS A DISPOSITION :

- des moyens pour réunir les acteurs de la FPT en présentiel pour connaître les systèmes FPT et apporter des solutions aux thématiques prioritaires nationales ;
- mise en place d'une plateforme Internet : c'est le carrefour francophone pour la formation professionnelle et technique ; elle comprend une base documentaire, des listes d'acteurs de la FPT et le forum de discussions.

V – LA PLUS-VALUE DU PROGRAMME :

Le processus de l'étude d'évaluation engagé en janvier 2006 a révélé la constitution d'une expérience unique en matière :

- de concertation régionale ;
- d'ingénierie de la FPT ;
- de mobilisation d'experts de haut niveau ;
- d'une connaissance approfondie des contextes propres aux différents pays engagés dans les réformes de FPT.

VI – APPORT DE L'OIF A LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE :

Pour la FPT dans le domaine agricole, l'OIF peut mettre à la disposition des Etats :

- l'expérience des acteurs de la FPT des pays francophones ;
- la mise à disposition d'outils et de méthodologies utilisables par la FPT destinée au monde rural : approche programme, approche par compétence, gestion des centres, outils pour développer la formation des déscolarisés ;
- l'appui à la recherche de complémentarité avec des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre d'expérimentation au niveau national.